

Un regard avec des œillères sur l'histoire du travail social

L'annexe 1 du rapport DGS CPC *Note d'étape* (septembre 2014), intitulé « *Regard sur l'histoire du travail social* », présente une vision très partielle et, surtout, très réductrice. Il semblerait que, pour les auteurs de ce texte, l'essentiel du travail social tourne autour de l'intervention auprès de l'enfance et du handicap.

Ainsi sur la période antérieure à la guerre de 1914 il n'y a pas eu que la loi de 1912 sur la liberté surveillée et le milieu ouvert. Est-ce par méconnaissance ou par une vision partielle de l'histoire du travail social que sont oubliées les avancées de la législation sociale en matière de logement (HBM) en 1894 et des prémisses de la sécurité sociale (1905), des allocations familiales (1913) et de retraites (1910)? Quant au début de la professionnalisation des « travailleuses sociales » rien n'est mentionné : la création des premières écoles de service social (qui ont inventé l'alternance), l'engagement permanent de certaines femmes dans l'intervention sociale (comme les résidentes sociales par exemple).

Sur la période d'entre deux guerres il semblerait que l'essentiel de la législation sociale ce soit la fermeture des « bagnes d'enfant ». Aurait-on oublié la création du ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale (1922), les assurances sociales (1928), les allocations familiales (1932) et d'autres éléments de la législation sociale comme, par exemple, la mise en place du réseau des dispensaires d'hygiène sociale? De même le processus de professionnalisation du service social, avec ses deux diplômes (1922 infirmières visiteuses et 1932 assistantes sociales), la création d'associations professionnelles, la création des services sociaux d'entreprise, des municipalités, des caisses de compensation, du service social agricole et de bien d'autres, tout cela passe à la trappe, tout comme la première conférence internationale de service social réunie à Paris en 1928.

Entre 1940 et 1944 il semblerait qu'il ne se soit rien passé d'autre que l'adoption par Vichy de textes concernant la protection de l'enfance. Le Secours National a structuré les interventions sociales sur le terrain (l'Entraide Française lui succédera en 1944) posant ainsi le maillage du service social sur le territoire, maillage qui sera, à la fin des années 1940, celui du ministère de la Santé et de la Population. Enfin il n'y a eu, dans cette période, aucun questionnement éthique : le choix, pour de nombreuses assistantes sociales, entre légalité et légitimité est oublié, comme oublié le fait que choisir la légitimité de l'aide pouvait conduire à la torture et à la mort.

Le bouquet de ce regard sur l'histoire est peut être les quelques lignes sur 1945. En matière de législation sociale il ne s'est sans doute rien passé : sécurité sociale, allocations familiales, protection maternelle et infantile, tout cela c'est, sans doute, sans grande importance pour le travail social. Qu'une profession, les assistantes sociales, obtienne la protection du titre et le secret professionnel (loi du 8 avril 1946) c'est aussi sans grande importance pour les auteurs de ce regard, pour le moins orienté, sur l'histoire du travail social. Ils en ont oublié les associations professionnelles qui se créent à cette époque comme l'ANAS (décembre 1944) qui regroupait la grande majorité de la profession, comme, pour les jardinières d'enfants l'ACFJE et l'UNJEF (1945). Ils ont oublié les nombreuses créations de postes d'assistantes sociales et d'éducateurs dans le secteur public et para public pour les premières et dans le secteur associatif pour les seconds.

Les années 1950 et 1960 sont aussi survolées. Pendant cette période une association professionnelle, l'ANAS, adopte un code de déontologie qui sera non seulement mis en œuvre

par la profession mais aussi sera reconnu par les institutions employeurs et, parfois, par les tribunaux. Pendant cette période aussi, la profession d'assistante sociale construit une méthodologie d'intervention spécifique, reprenant certains éléments existant avant guerre. Impulsée par l'ONU les séminaires de formation à la méthodologie marquent le caractère international d'une profession et de ses modes d'agir. Rappelons que cette méthodologie a été introduite dans le programme de formation dès 1962.

Les intenses débats sur le travail social qui ont suivi 1968, « événements » passés sous silence, relèvent sans doute d'une nostalgie gauchiste qui n'est pas de mise aujourd'hui. De même l'accueil de nombreux travailleurs sociaux latino-américains, fuyant les dictatures militaires, n'est pas cité. Sans doute cela aurait-il trop souligné comment la protection d'un titre (le DEAS nécessaire pour exercer) n'est pas incompatible avec l'insertion dans la profession de travailleurs sociaux possédant un diplôme étranger (1978) ?

Pour les années suivantes le travail social se réduit à la législation sociale. Sur le terrain il ne se passe rien : sans importance la grève des assistantes sociales en 1991, sans importance les États généraux des éducateurs en 1992, sans importance les débats et les avancées en matière de recherche en travail social, sans importance la multiplication chez les éditeurs de publications de livres sur / en travail social (depuis sa publication en 1981 l'un de ces livres – *Méthodologie d'intervention en travail social* de Cristina De Robertis - a été vendu à plus de 35 000 exemplaires).

Pour résumer, ce regard sur l'histoire est dominé, dans la période allant jusqu'en 1950, par une référence exclusive à la protection de l'enfance en matière de législation sociale et par un oubli (ou est-ce volontaire ?) de la profession qui a créé le travail social en France (comme ailleurs dans le monde à la même époque) ; les assistantes sociales. Et dans les années suivantes, les professionnels de terrain sont oubliés, ne reste que la législation sociale.

Le 13 octobre 2014

Henri Pascal

Auteur de *Histoire du travail social en France De la fin du XIXe siècle à nos jours* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 2014 et de *La construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales L'Association nationale des assistantes sociales (1944-1950)* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 2012